

**Décamp'**<sup>®</sup>  
RADICAL

# ANTI-MALADIES POLYVALENT

**PRÉCAUTION D'EMPLOI :**

- Ne pas traiter dans un délai de 1 jour avant la récolte.
- Bien laver les fruits ou les légumes avant consommation.
- Stocker à l'abri du gel et de l'humidité.

**CONSIGNE DE SÉCURITÉ :**

- Ne pas ingérer. Impropres à la consommation humaine.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Se laver les mains après usage.
- Eliminer l'emballage dans des endroits appropriés suivant la réglementation locale.

Substance de base approuvée en vertu du règlement (CE) N°1107/2009 et du règlement d'exécution (UE) N°2069/2015 du 17 novembre 2015.  
L'utilisation du bicarbonate de sodium est autorisée dans les conditions spécifiques précisées dans le rapport d'examen SANTE/10667/2015.

Substance de base approuvée en vertu du règlement (CE) N°1107/2009 et du règlement d'exécution (UE) N°1116/2015 du 9 juillet 2015.  
L'utilisation des lécithines est autorisée dans les conditions spécifiques précisées dans le rapport d'examen SANCO/12798/2014.

**Décamp'**<sup>®</sup>  
RADICAL



# ANTI-MALADIES POLYVALENT



## PROTECTION FONGIQUE

Protège jusqu'à 300m<sup>2</sup>

Action préventive et curative :

**Oïdium, Mildiou, Alternariose, Stèle rouge,  
Tavelure, pourriture grise et verte**



**Décamp'**<sup>®</sup>  
RADICAL

Utilisable en  
Agriculture Biologique  
conformément  
à la réglementation  
européenne

N° lot et date de péremption :  
voir sur l'emballage

**2 sachets de 15 g  
de lécithine et 75 g  
d'hydrogénocarbonate  
de sodium**



215, Av. de la Roche Parnale  
Z1 Motte Longue  
74130 BONNEVILLE  
Tél. : 04 50 25 79 80



3355660008116

TM12A21 - 908109 IMPRIM'VERT

**Substance de base**

Les substances de base sont des préparations naturelles. Elles peuvent être d'origines alimentaire, végétale, animale ou minérale.

**En préventif (granulés jaune)**

**La lécithine** a des propriétés antifongiques. Elle est efficace contre de nombreuses maladies qui peuvent attaquer et détruire rapidement les feuillages et abîmer les fruits.

MALADIES	STADE D'APPLICATION	DOSAGE	APPLICATIONS/AN
Oïdium du pommier	De l'apparition des feuilles jusqu'au stade où les fruits ont atteint 90 % de leur taille finale	0,75 g (3 cuillères) dans 1 litre d'eau pour 10 m <sup>2</sup> à 20 m <sup>2</sup> 1 à 2 arbres	3 à 12 applications / an à intervalle minimum de 5 jours
Mildiou de la vigne	Des premières feuilles jusqu'à ce que les baies deviennent molles au toucher	0,75 g (3 cuillères) à diluer dans 1 litre d'eau pour 5 m <sup>2</sup> 5 pieds de vignes	
Cloque du pêcher	De l'apparition des feuilles jusqu'au stade où les fruits ont atteint 90 % de leur taille finale	0,75 g (3 cuillères) dans 1 litre d'eau pour 10 m <sup>2</sup> à 20 m <sup>2</sup> 1 à 2 arbres	

Mettre 0,75 g (3 cuillères rases) dans le flacon mélangeur fourni et le remplir à moitié d'eau. Laisser le produit se dissoudre une demi-journée (agiter vigoureusement pour accélérer la dissolution). Mélanger le concentré obtenu à 1 litre d'eau et pulvériser.

**En curatif (poudre blanche)**

**Le bicarbonate de sodium**

Contre les maladies fongiques, son application dès les premiers symptômes, permet de bloquer le développement des maladies (mildiou et oïdium sur légumes, oïdium de la vigne, tavelure du pommier) qui peuvent attaquer les végétaux. Enfin, il prolonge la durée de vie de vos fruits et légumes après récolte. A pulvériser.

	STADE D'APPLICATION	DOSAGE	APPLICATIONS/AN
Oïdium et Mildiou des légumes Tomates, Poivrons Courgettes, Choux Laitue, Persil	De l'apparition des feuilles jusqu'à la maturation complète des légumes	25 g à diluer dans 2,5L d'eau pour 50 m <sup>2</sup>	1 à 8 applications à intervalle minimum de 10 jours
Oïdium et Mildiou des fruits Fraisiers, Framboisiers, Groselliers, Pommiers	De l'apparition des feuilles jusqu'à la maturation complète des fruits	25 g à diluer dans 2,5L d'eau pour 50 m <sup>2</sup>	1 à 8 applications à intervalle minimum de 10 jours
Conservation des fruits et légumes	Après récolte, par trempage ou pulvérisation	25 g à diluer dans 1 à 2L d'eau	1 à 2 applications à intervalle minimum de 10 jours

